Accusé de réception en préfecture
092-451576656-20261014-CA412026-DE
Reçu le 16/10/2026

Vallée Sud
HABITAT
Grand Paris

N° CA-41/2026

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2026**

Le 14 octobre 2026 à 15h30,

Les membres du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat "VALLÉE SUD HABITAT", dûment convoqués le 02 octobre 2026, se sont réunis en salle du 9ème étage au siège du Territoire Vallée Sud – Grand Paris, 28 rue de la Redoute à Fontenay-aux-Roses, sous la Présidence de Monsieur Yves COSCAS, Président de l'Office.

Étaient présents avec voix délibérative : Yves COSCAS, Lounes ADJROUD, Sandrine DANDRE, Patrick WIDLOECHER, Patrice RONCARI, Martine BAGDASSARIAN, Benoît DESCHAMPS, Jacqueline MINASSIAN, Sofia BELASKRI (à partir du point n°2), Christophe RENDU, Daniel PIEDDELOUP, Mauricette MERIGOT-DURBAN, Marcelle ABDELNOUR, El Miloud ZERIOUH, Sabine DIDELOT, Mohamed SANOGO.

Étaient absents excusés ayant donné pouvoir : Nadège AZZAZ à Lounes ADJROUD, Jean-Didier BERGER à Yves COSCAS, Christine QUILLERY à Sandrine DANDRE, Véronique DE LA TOUANNE à Martine BAGDASSARIAN, Anthony REYNAUD à Patrice RONCARI, Vincent GAUDIN à Jacqueline MINASSIAN.

Était présent avec voix consultative : Pierric SPERY, DRIHL 92.

Etaient absents avec voix délibérative : Michel VENEAU, Administrateur représentant les *collecteurs en cours de désignation par Action Logement Services.*

Assistaient également : Véronique ALBERT, Directrice Générale ; Lionel PIERE, Directeur des Finances ; Giuseppe ROMÉO, Directeur de la Maîtrise d'Ouvrage et du Patrimoine ; Emilie ASTORG, Responsable de la Communication ; Audrey ADHOUH JAMGOTCHIAN, Assistante de la Direction Générale ; Annabel SANCHEZ-GYGI, Assistante Polyvalente ; Claire GERAUD, Responsable Contrats d'exploitation / Maintenance ; Thibaut COZ, CELLANCE.

Objet : Présentation du Plan Stratégique du Patrimoine (PSP).

N°CA-41/2026

VALLEE SUD HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 OCTOBRE 2026

DÉLIBERATION

Objet : Présentation du Plan Stratégique du Patrimoine (PSP).

Le Conseil d'Administration,

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation,

Vu l'article L411-9 du Code de la Construction et de l'Habitation,

Considérant la nécessité de se doter d'une vision globale sur l'évolution du parc de logements de l'Office, permettant la coordination de la stratégie d'évolution, d'investissement et de gestion du parc immobilier afin d'adapter l'offre de logements et de rendre un meilleur service aux habitants,

Considérant qu'il convient de mettre à jour le précédent Plan Stratégique de Patrimoine acté par la délibération N°22/2021 du Conseil d'Administration du 8 décembre 2021,

Vu le rapport de diagnostic du Plan Stratégique de Patrimoine pour la période 2026-2035,

Entendu l'exposé du Président,

Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,

Article unique :
Adopte le Plan Stratégique du Patrimoine de Vallée Sud Habitat pour la période 2026-2035.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil d'Administration de l'Office Public de l'Habitat « VALLEE SUD HABITAT ».

Le Président,
Maire de Clamart,
Vice-Président du Territoire
Vallée Sud – Grand Paris,

Yves COSCAS

Vu pour être certifiée conforme à l'original
Reçue en Préfecture le 16 octobre 2026
Certifiée exécutoire le 20 octobre 2026
Publiée ou notifiée le 20 octobre 2026
Par application de la loi du 22 juillet 1982

Véronique ALBERT
Directrice Générale